



INFIRMIER (ERE) en Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU CMP/CATTP

6 boulevard Maxime GORKI 93240 STAINS

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins
– Madame Nadine CHASTAGNOL –
n.chastagnol@epsve.fr
- Directrice des soins – Madame
Marie Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Secrétariat de la direction -
Madame Corinne PAQUIN
directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines
– secrétariat –
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53

Le secteur : 93G04

La Courneuve, Dugny, Stains

Une équipe pluriprofessionnelle (psychiatres, infirmiers, psychologues, éducatrice spécialisée, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) est à la disposition des Courneuviens, des Dugnysiens et Stanois, à partir de l'âge de 16 ans.

Elle accueille dans le cadre du service public toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques ou à des difficultés psychologiques. En fonction des besoins propres à chaque patient, sont mis en œuvre des soins diversifiés dans un but de prévention, de traitement adapté et de meilleure insertion familiale et sociale.

Des partenariats sont mis en place avec des médecins de ville, des services médico-sociaux, municipaux et des associations.

Assistante du chef de pôle : Marie-Christine Marchet 01 49 71 71 22
mc.marchet@epsve.fr

Responsable du pôle/secteur : Dr Fayçal Mouaffak



IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure : Autorité hiérarchique dans le pôle: - Cadre supérieur de santé - Cadre de santé Au niveau institutionnel : - Directrice des soins - Coordinatrice des soins Liaisons fonctionnelles : Interne au pôle : Le chef de pôle, Les Praticiens Hospitaliers responsables d'UF, L'Equipe Paramédicale : Infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, Les secrétaires, Les psychologues, Les assistantes sociales, l'éducateur spécialisé, Régisseur. Externe au pôle : cadre hygiéniste Service des spécialités, service des admissions, SIH, pharmacie, lingerie, DAHL, aumônerie, service des tutelles, services logistiques, Formation Permanente, Médecine du travail. Externe à l'établissement : : Mairies ,Médecins et infirmiers libéraux, Associations ,pharmacie de ville, Commissariat, OPHLM ,PMI, Institutions médico-sociales Hôpitaux et cliniques privées Familles et proches des malades, tuteurs, ASE, IPPP, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite, etc.	Horaire de travail : Du lundi au vendredi : 9h-17h avec 2h à récupérer par semaine. Week-end fermé Une réflexion est menée sur la possibilité de proposer des RDV après 17 h induisant la présence à tour de rôle d'un infirmier du CMP/CATTP Description synthétique du poste : L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique).
---	---

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales : Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes (entretien d'accueil et d'information, évaluation des risques et de l'urgence, administration des traitements prescrits) Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité et des orientations du service- Etablir un diagnostic infirmier (adapter les soins en fonction de l'orientation clinique, réaliser des entretiens infirmiers à visée psychothérapique, mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament, observer et surveiller les troubles du comportement, formaliser la synthèse en utilisant les transmissions soignantes et réévaluer les actions de soins. Garantir le bien-être et la sécurité du patient en ambulatoire (surveiller et évaluer l'évolution des symptômes, l'observance et la tolérance au traitement) Contribuer à la prise en charge individualisée des patients (établir et actualiser le dossier du patient, participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage, favoriser l'autonomie, l'insertion et réaliser des accompagnements extérieurs.
--





Contribuer à la communication interne et externe à l'unité (participer aux réunions cliniques et institutionnelles, recueillir et transmettre les informations aux partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs).

Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers (transmettre le savoir infirmier en participant à l'encadrement, l'accompagnement des étudiants et des nouveaux infirmiers et personnels, participer aux actions de formation permanente)

Contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution. Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement. Participer à la recherche en matière de santé (participer aux actions de communications de l'établissement, participer aux actions de formations et d'enseignement - forum, actions d'information dans les communes, salons, enseignements cliniques).

Missions spécifiques :

implication dans des missions transversales, participation à des groupes de travail...

Qualifications :

Diplômes : IDE

Connaissances approfondies : Soins, législation de la profession IDE, connaître la législation liée aux droits du patient en psychiatrie.

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles

Compétences requises :

Savoirs faire :

Dans son domaine de compétences : appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels l'hygiène et la sécurité, savoir conduire les différents entretiens infirmiers, savoir pratiquer la relation d'aide, savoir planifier et organiser son travail, savoir transmettre les informations, par écrit et par oral, savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité

Savoirs être :

Disponibilité, empathie et écoute vis à vis du patient, de son entourage, capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi, capacité d'adaptation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative, savoir collaborer avec tous les partenaires du soin

Particularités du poste : mobilité demandé entre le CATTP et le CMP en cas de nécessité, compétences pour les médiations thérapeutiques, activité multi sites : possibilité de déplacements entre les unités du secteur au sein du département en cas de nécessité ,en particulier pour assurer la continuité des soins ou dans le cadre de formations ou de l'élaboration de projets d'amélioration de la prise en charge des patients.

Les 6 IDE du CMP et du CATTP se relaient ponctuellement pour assurer la continuité des soins. Ce qui requiert une qualité d'adaptation aux situations imprévues.

Accompagnement à la prise de poste

- Mesures de préventions mise en place : formations

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de santé en unité de soins



